

**DURÉE****1 jour / 3 heures****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****10 personnes maximum****TARIF****600 € (dép. 50 et 14) — 900 € / 2 sessions jour****Identification de l'action****Formation** : Équipier première intervention**Référence** : PROG-FPPIDF - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme** : 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA** : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET** : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR

n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques**Objectif général** : permettre au participant d'agir efficacement face à un départ de feu, d'alerter et d'intégrer l'organisation de première intervention de l'entreprise. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déclencher l'alarme et transmettre l'alerte selon les consignes de l'établissement.
- Intervenir sur un feu naissant avec les moyens d'extinction adaptés mis à disposition.
- Intégrer l'équipe de première intervention et les missions associées en cas de sinistre.
- Mobiliser les notions clés de prévention incendie pour limiter le risque dans son entreprise.

Public visé, prérequis et admission**Public visé** : Salariés désignés équipier de première intervention.**Prérequis** : Être capable d'assurer sa mission d'équipier en cas de sinistre.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée** : 1 jour / 3 heures**Rythme / période** : Dates définies avec le client.**Participants** : 10 personnes maximum**Format** : 100 % présentielle : 3h30.**Lieu / accès** : Présentiel en intra uniquement.

Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Bases du risque incendie**

- Identifier les origines de l'incendie, ses causes et conséquences.
- Comprendre la combustion, le triangle du feu et les points de combustion.
- Repérer les notions de pouvoir / débit calorifique, concentrations LII / LSI et ATEX.
- Reconnaître les classes de feu : A, B, C, D, F.

Séquence 2 - Moyens d'extinction et prévention

- Comprendre les principes et procédés d'extinction.
- Identifier les dangers des fumées, le désenfumage et le matériel incendie.
- Mettre ses connaissances à profit pour prévenir le risque incendie dans l'entreprise.

Séquence 3 -

Conduite à tenir et organisation

- Donner l'alarme et transmettre l'alerte.
- Appliquer la conduite à tenir : alarme, extinction, évacuation.
- Identifier les missions des équipiers évacuation, guide et serre-file, et les consignes spécifiques de l'établissement.

Séquence 4 - Mise en pratique

- Réaliser une extinction sur feu réel avec générateur de feu écologique.
- Utiliser des extincteurs à eau pulvérisée et CO2.
- Mise en situation en réalité augmentée optionnelle.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue. Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 600 € (départements 50 et 14), 900 € / 2 sessions jour; autres départements : nous contacter.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique : morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité : résultats détaillés visibles sur 3safe.fr. Taux satisfaction stagiaires 2024 : 97 %. Avis stagiaires 2024 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et préventeur iprp, à jour de son diplôme ssiap.

Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.